



**l'oxygène
à la source**

N°071-22

**EXERCICE 2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT
DES DECHETS**

**Extrait
des délibérations
du Comité Syndical
Séance du 4 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix heures trente, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 28 mars 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Philippe MONMONT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme, M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme, M. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Gilles FRANCOIS, Pierre GEAY, Michel HAUET, Frédérique LARDET, Christina MALAPLATE, Benjamin MARIAS, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Eric PEUGNIEZ, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Gilles FRANCOIS à Guy DEMOLIS
Frédérique LARDET à Patrick LECONTE
Benjamin MARIAS à Fabienne GREBERT
Magali MUGNIER à Pierre BRUYERE
Gilles VIVIAN à Christian ROPHILLE
Julie MONTCOUQUIOL à Guy DEMOLIS
Serge FABBIAN à Roland LOMBARD
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD
Martine VIBERT à Cédric VERNEY
Emmanuel GEORGES à Jean-Yves MÂCHARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS

Exposé du Président,

Le Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2021, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2021 :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		
	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Budget prévisionnel annuel € HT	Réalisé € HT	Restes à réaliser € HT
Opérations de l'exercice					
Recettes réalisables	26 014 414,32	26 890 495,50	36 304 366,27	35 600 477,17	0,00
Résultats N-1 à reporter	238 222,68	238 222,68	289 810,66	289 810,66	
Autofinancement			2 031 810,34		
Recettes totales	26 252 637,00	27 128 718,18	38 625 987,27	35 890 287,83	0,00
Dépenses réalisables	24 220 826,66	23 990 201,84	38 625 987,27	33 100 654,81	4 416 355,18
Résultats N-1 à reporter		0,00		0,00	
Autofinancement	2 031 810,34				
Dépenses totales	26 252 637,00	23 990 201,84	38 625 987,27	33 100 654,81	4 416 355,18
Résultat opérations de l'année		2 900 293,66		2 499 822,36	-4 416 355,18
Résultat N-1 reporté		238 222,68		289 810,66	0,00
Résultat cumulé au 31.12.N		3 138 516,34		2 789 633,02	-4 416 355,18

Puis M. BEAL, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 21 mars 2022 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2021,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2021,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2021, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Traitement des Déchets de l'exercice 2021 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

Acte reçu à la Préfecture
 Le -7 AVR. 2022
 Affiché le -7 AVR. 2022
 Exécutoire le
 Le Président,
 Pierre BRUYERE



**- ADOPTÉ -
 à l'unanimité**

conforme
 par délégation,
 Pascale ABADIE
 Directeur Général Adjoint
 des Services

FOLIO N°

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.